



COMMUNE DE BOFFLENS

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 05 OCTOBRE 2020

PV

Selon l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Assermentations s'il y a lieu
3. Approbation du PV provisoire du 31 août 2020
4. Préavis n°06/2020 relatif à la convention d'Entente Intercommunale d'Agiez et de Bofflens pour l'exploitation et le traitement d'eau potable de la source de Vanté.
5. Préavis n°07/2020 relatif à une demande de crédit concernant la construction d'une station de traitement pour la source de Vanté.
6. Préavis n°08/2020 relatif à un échange d'une parcelle entre M. Renaud Besson et la Commune de Bofflens dans le cadre du projet de construction de la station de traitement.
7. Communications de la Municipalité
8. Divers et propositions individuelles

Philippe Monnard, le Président du Conseil, ouvre la séance à 20h01.

1) Appel

Le quorum est atteint. Il y a 28 présents, 13 absents et 7 personnes se sont excusées.

2) Assermentations s'il y a lieu.

Luca Wettstein se fait assermenter.

3) Approbation du PV provisoire du 31 août 2020

Le pv est accepté à l'unanimité.

Philippe Monnard, le Président, passe la parole à Magali Descombes, Syndic.

En guise d'introduction, Magali Descombes, Syndic, fait une présentation détaillée. (Powerpoint en annexe.) Elle passe la parole au Conseil.

Danièle Roussy demande si l'état de Vaud a validé l'emplacement de la centrale de traitement d'eau. Et s'il y a une aide de l'ECA pour ce chantier.

Magali Descombes confirme

4) Préavis n°06/2020 relatif à la convention d'Entente Intercommunale d'Agiez et de Bofflens pour l'exploitation et le traitement d'eau potable de la source de Vanté.

Philippe Monnard, le Président, passe la parole à Magali Descombes, Syndic. Elle lit le Préavis

Philippe Monnard, le Président, passe la parole à Claude-Alain Sordet, rapporteur de la Commission des règlements. Il lit le rapport de la Commission. Il propose au Conseil d'accepter le préavis municipal 06/2020.

Le Président, Philippe Monnard, donne la parole au Conseil. La parole n'étant pas demandée, il soumet le préavis municipal 06/2020 à la votation. Le Conseil accepte le préavis 06/2020 à l'unanimité.

5. Préavis n°07/2020 relatif à une demande de crédit concernant la construction d'une station de traitement pour la source de Vanté.

Philippe Monnard, le Président, passe la parole à Magali Descombes, Syndic. Elle lit le préavis 07/2020.

Philippe Monnard, le Président, passe la parole à Laurence Mégroz, rapporteure de la Commission des eaux. Elle lit le rapport de la Commission. Elle propose au Conseil d'accepter le préavis municipal 07/2020.

Le Président, Philippe Monnard, donne la parole au Conseil.

Stefan Schmid se renseigne sur la possibilité de connecter la station au réseau télécommunication. Magali Descombes souligne qu'il n'y aura pas de problèmes pour capter une connexion internet et monitorer la station à distance.

La parole n'étant pas demandée, le Président, Philippe Monnard, soumet le préavis municipal 07/2020 à la votation. Le conseil accepte le préavis 06/2020 à l'unanimité.

6. Préavis n°08/2020 relatif à un échange d'une parcelle entre M. Renaud Besson et la Commune de Bofflens dans le cadre du projet de construction de la station de traitement.

Philippe Monnard, le Président, passe la parole à Magali Descombes, Syndic. Elle lit le préavis 08/2020.

Philippe Monnard, le Président, passe la parole à Nicolas Descombes, rapporteur de la Commission de Gestion. Il lit le rapport de la Commission. Il propose au Conseil d'accepter le préavis municipal 08/2020.

Le Président, Philippe Monnard, donne la parole au Conseil.

La parole n'étant pas demandée, il soumet le préavis 08/2020 à la votation. Le préavis 08/2020 est accepté. Une personne s'abstient.

7. Communications de la Municipalité

Philippe Monnard, le Président, passe la parole à la Municipalité.

Christophe Mégroz, Municipal, fait un point sur les travaux de la route. Il annonce que la fontaine sur Chaumy ne fonctionne plus. Les travaux nécessaires pour la remise en service de la fontaine seront mis au budget 2021.

Magali Descombes, Syndic, annonce que la commune continue à offrir les sapins. Cette année par souci d'efficacité, les habitants souhaitant un sapin doivent le commander.

8. Divers et propositions individuelles

Philippe Monnard, le Président, passe la parole au Conseil. La parole n'étant pas demandée, il demande une spécification au sujet des accès informatiques. Magali Descombes souligne que l'installation d'un nouveau serveur à provoquer quelques soucis. Ceux-ci devraient être réglés sous peu.

La parole n'étant plus demandée le Président clôture la séance à 21: 16

Le président du Conseil

Ph. Monnard

La secrétaire :

I. Debruyne